



G.A.L.O.P.

Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière

**PROCÈS-VERBAL DE LA 33^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU GROUPE D'AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS POPULAIRES DE LANAUDIÈRE (GALOP),
TENUE LE MARDI 29 SEPTEMBRE 2015 À 19 H 15,
À CENTRAIDE LANAUDIÈRE,
674 RUE ST-LOUIS À JOLIETTE**

PRÉSENCES :

Isaac Achour, Résidence Laurier
Pauline Allard Rivest, Les Résidences de l'Achigan
Joanne Archambault, Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
Lionel Beaucage, Les Résidences de L'Achigan
Denis Beaudoin, Coopérative d'habitation la Cathédrale de Lanaudière
Pierre Brisebois, Résidence D'Ailleboust de Ste-Mélanie
Maude Cayouette, Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
Raymond Desrosiers, Résidence des Prairies
Yvon Fafard, Regroupement des organismes d'habitation communautaire de Lanaudière
Josianne Hébert, Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
Jacline Lagueux
André Lanoue, Les Résidences de L'Achigan
Liette Lapointe, Résidence Georges-L'Allier
Josée Lavallée, Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
Annie Lemay, Les Amandiers
Réjeanne Levasseur, Résidence des Prairies
Benoît Lortie, Coopérative de solidarité en soutien à domicile de D'Autray
Marcel Loyer, Résidence D'Ailleboust de Ste-Mélanie
Denise Mailhot, Les Résidences de l'Achigan
Isabelle Marsan, Le Pas de deux
Claudette Martel, Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
Julie Martins, Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
Evan Murray, Coopérative de développement régional de Lanaudière
Nicky Nicolas, Coopérative d'habitation Bellevue
Yvon Papin, Maison Gérard-Lavallée
Jean-Jacques Pilon, AQDR L'Assomption
Denise Robitaille, Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
Jean-Denis Savoie, Habitations Ciné des coeurs
Sylvie Savoie, Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
Julie Thériault, CLSC Joliette (animatrice)
Pierre Vanier, bureau de Nicolas Marceau, député de Rousseau à l'Assemblée nationale

ORDRE DU JOUR

1. Accueil
Ouverture de la rencontre
2. Présentation des participants, des membres du conseil d'administration et de l'équipe du GALOP
3. Acceptation des membres
4. Nomination d'un président d'assemblée et d'un secrétaire d'assemblée
5. Lecture de l'avis de convocation
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la 32^e assemblée générale annuelle du GALOP tenue le 18 juin 2014
8. Mot de la présidente
9. Lecture et adoption du rapport d'activités 2014-2015 et du plan d'action 2015-2016
10. Bilan financier
 - Rapport et adoption des états financiers au 31 mars 2015
 - Prévisions budgétaires 2015-2016
 - Nomination d'un expert-comptable
11. Tenue des élections
12. Divers
13. Levée de l'assemblée

1. Accueil et ouverture de la rencontre

Mme Julie Thériault procède à l'ouverture de la rencontre à 19 h 10. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants et les informe qu'elle agira à titre d'animatrice de l'assemblée.

2. Présentation des participants, des membres du conseil d'administration et de l'équipe du GALOP

Mme Julie Thériault invite tous les participants à se présenter, incluant les membres du conseil d'administration et de l'équipe de travail.

3. Acceptation des membres

Mme Julie Thériault procède à la lecture de la liste des membres du GALOP.

Suite à une recommandation du conseil d'administration, il est proposé par M. Jean-Jacques Pilon, appuyé par M. André Lanoue, d'accepter comme membres toutes les personnes inscrites sur la liste des adhérents pour l'assemblée générale 2015 ainsi que tous les membres présents. Adopté à l'unanimité.

4. Nomination d'un président d'assemblée et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par M. Jean-Denis Savoie, appuyé par M. Denis Beaudoin, que Mme Julie Thériault agisse à titre de présidente de l'assemblée et Mme Joanne Archambault à titre de secrétaire de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture de l'avis de convocation

Mme Julie Thériault fait la lecture de l'avis de convocation qui est conforme à l'article 14 du règlement de régie interne et nous informe que nous pouvons procéder car nous avons le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Julie Thériault fait la lecture de l'ordre du jour proposé. Suite à cette lecture, il est proposé par M. Yvon Fafard, appuyé par M. Nicky Nicolas, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de la 32^e assemblée générale annuelle du GALOP tenue le 18 juin 2014

Le procès-verbal ayant été envoyé avec l'avis de convocation, les membres présents à l'assemblée tenue le 18 juin 2014 demandent d'ajouter Mme Marylène Gagnon aux présences et confirment que le procès-verbal est conforme.

Il est proposé par M. Yvon Fafard, appuyé par Mme Annie Lemay, d'adopter le procès-verbal de la 32^e assemblée générale annuelle du GALOP tel que présenté avec l'ajout aux présences de Mme Marylène Gagnon. Adopté à l'unanimité.

8. Mot de la présidente

Mme Jacline Lagueux procède à la lecture du Mot de la présidente. Elle mentionne une modification concernant le projet Le Pas de Deux qui totalise 9 unités et non 8 comme indiqué dans le Mot de la présidente inclus dans le rapport d'activités.

9. Lecture et adoption du rapport d'activités 2014-2015 et du plan d'action 2015-2016

À l'aide d'une présentation visuelle, Mme Denise Robitaille fait le portrait de l'ensemble des projets accompagnés par le GALOP en 2014-2015 ainsi que ceux réalisés dans Lanaudière de 1980 à 2015. On y retrouve, entre autres, une description des projets par MRC, des informations sur les projets réalisés, engagés, en élaboration ou en soutien en date du jour ainsi que ceux qui ont été réalisés ou engagés au cours de la dernière année.

Une demande est faite à l'effet d'ajouter dans la prochaine présentation une note explicative décrivant les volets 1, 2 et 3 du programme AccèsLogis Québec.

Mme Denise Robitaille explique les enjeux auxquels doivent faire face le GALOP et les groupes avec le nombre d'unités allouées par année par le gouvernement du Québec et les difficultés à répondre aux exigences du programme AccèsLogis, dont le montant de contribution du milieu nécessaire à la viabilité des projets.

Mme Denise Robitaille nous informe également des différentes activités d'organisation, de concertation et de représentation du GALOP ainsi que du plan d'action pour l'année 2015-2016.

Il est proposé par M. Jean-Denis Savoie, appuyé par Mme Liette Lapointe, d'adopter le rapport d'activités 2014-2015 et le plan d'action 2015-2016 tels que présentés.
Adopté à l'unanimité.

10. Bilan financier

- **Rapport et adoption des états financiers au 31 mars 2015**

Mme Julie Germain, expert-comptable, fait la présentation du bilan financier du GALOP au 31 mars 2015 et de l'état des résultats qui démontre un surplus budgétaire de 49 600 \$.

Il est proposé par M. Pierre Brisebois, appuyé par Mme Liette Lapointe, d'adopter le bilan financier au 31 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

- **Prévisions budgétaires 2015-2016**

Mme Denise Robitaille fait la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2015-2016 en tenant compte des réalités financières du GALOP.

Il est proposé par Mme Isabelle Marsan, appuyée par M. Denis Beaudoin, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2015-2016 telles que présentées.

Adopté à l'unanimité.

- **Nomination d'un expert-comptable**

Suite à une recommandation du conseil d'administration, il est proposé par M. Marcel Loyer, appuyé par Mme Isabelle Marsan, de poursuivre avec Mme Julie Germain comme expert-comptable pour l'année 2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

11. Tenue des élections

Il est proposé par M. Jean-Denis Savoie, appuyé par M. Jean-Jacques Pilon, que Mme Julie Thériault agisse comme présidente d'élection.

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par M. Jean-Denis Savoie, appuyé par M. Jean-Jacques Pilon, que Mme Joanne Archambault agisse comme secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité.

Mme Julie Thériault fait la lecture des procédures d'élection. Le conseil d'administration se compose de 7 administrateurs dont 3 membres proviennent de la catégorie coopératives et OBNL, 3 membres de la catégorie des autres membres et 1 membre de l'équipe des travailleurs.

Catégorie coopératives/OBNL : 1 poste en élection

M. Jean-Denis Savoie : mandat de 2 ans se terminant en juin 2016

Mme Liette Lapointe : mandat de 2 ans se terminant en 2015

Poste à combler : mandat de 2 ans se terminant en juin 2016

Catégorie autres membres : 2 postes en élection

Mme Jacline Lagueux : mandat de 2 ans se terminant en 2015

M. Jean-Jacques Pilon : mandat de 2 ans se terminant en juin 2016

M. André Lanoue : mandat de 2 ans se terminant en 2015

Catégorie des travailleurs(euses) du GALOP :

Mme Denise Robitaille : mandat de 2 ans se terminant en 2016

Pour la catégorie coopératives/OBNL, les candidatures suivantes sont proposées :

- M. Jean-Jacques Pilon propose Mme Liette Lapointe.
- M. Pierre Brisebois propose M. Marcel Loyer.

M. Yvon Fafard, appuyé par Mme Annie Lemay, propose la fermeture des mises en candidature pour la catégorie coopératives/OBNL.

M. Marcel Loyer accepte.

Mme Liette Lapointe accepte.

Mme Julie Thériault déclare Mme Liette Lapointe et M. Marcel Loyer élus par acclamation.

Pour la catégorie autres membres, les candidatures suivantes sont proposées :

- Mme Liette Lapointe propose Mme Jacline Lagueux.
- Mme Isabelle Marsan propose M. André Lanoue.

M. Pierre Brisebois propose la fermeture des mises en candidature pour la catégorie autres membres.

M. André Lanoue refuse.

Mme Jacline Lagueux accepte.

Mme Julie Thériault déclare Mme Jacline Lagueux élue par acclamation.

Mme Annie Lemay, appuyée par M. Jean-Denis Savoie, demande la réouverture des mises en candidature pour un 2^e tour.

- M. Yvon Fafard propose M. Yvon Papin.
- Mme Denise Robitaille propose Mme Annie Lemay.
- M. Jean-Denis Savoie propose Mme Réjeanne Levasseur.

M. Daniel Gagnon propose la fermeture des mises en candidature.

Mme Réjeanne Levasseur refuse.

Mme Annie Lemay refuse.

M. Yvon Papin accepte.

Mme Julie Thériault déclare M. Yvon Papin élu par acclamation.

12. Divers

Mme Denise Robitaille transmet une invitation du projet d'habitation Résidence à l'Ombre du clocher pour participer à l'encan à l'église à Notre-Dame-de-Lourdes.

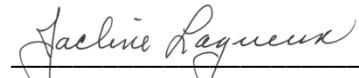
TROCL : Il est proposé par Mme Liette Lapointe, appuyée de M. Jean-Denis Savoie, d'affirmer notre adhésion au plan de mobilisation 2015-2016 de la campagne *Je tiens à ma communauté, Je soutiens le communautaire* initiée par la TROCL. Adopté à l'unanimité.

M. Yvon Fafard nous informe de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire du Regroupement des organismes d'habitation communautaire de Lanaudière (ROHCL) qui se tiendra le mardi 20 octobre 2015 à 19 h.

Étant donné le volume de travail généré par les différents projets d'habitation, Mme Isabelle Marsan propose l'embauche de nouveau personnel.

13. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Annie Lemay, appuyée par M. Pierre Brisebois, d'effectuer la levée de l'assemblée à 21 h 25.
Adopté à l'unanimité.



Jacline Lagueux
Présidente



Denise Robitaille
Secrétaire